



**Action pour
limiter les risques de
diffusion des
espèces
introduites
envahissantes en
Méditerranée**



« Lutter contre le frelon asiatique »

Les vidéos du colloque sont en ligne

P iéger, surveiller, protéger, localiser, détruire

Ce colloque introduit par Axel Decourtye (directeur général de l'ITSAP) ; était organisé par l'ITSAP-Institut de l'abeille et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Il est intitulé « **Lutter contre le frelon asiatique** : piéger, surveiller, protéger, localiser et détruire ». Ce colloque s'inscrit dans un programme qui est financé depuis six ans par le **ministère de l'Agriculture**, par **FranceAgriMer** et par l'**Union Européenne** via le **programme apicole européen** qui appuie le développement d'innovations et leur transfert vers les **apiculteurs**.

En savoir plus sur *Vespa velutina* afin de lutter contre cette **EEE**, redoutable prédatrice de l'abeille mellifère.

Lutter contre le frelon asiatique	1
Aliem vous Apostrophe	1
En Corse : les ravages du Crabe Bleu	2
EEE et Changements Climatiques	2
Évènement ornithologique de l'année 2022	2
Le Faux Hygrophile	3
Campagne Européenne de Com sur les EEE	3
La Petite Fourmi de Feu	3
Reconnaître la punaise diabolique	4
Efficacité des moyens de lutte alternatifs	4
Capulaurosus : une nouvelle invasive	4
Contact ; liens utiles	4

ALIEM VOUS APOSTROPHE

Une suite au projet **ALIEM** (Action pour Limiter les risques de diffusion des espèces Introduites Envahissantes en Méditerranée) a été retenue par l'Europe dans le cadre du 5ème appel à projet du programme de coopération **Italie France Maritime 2014-2020**.

L'**Office de l'Environnement de la Corse** est chef de file de ce nouveau projet intitulé **ALIEM APOSTROPHE (ALIEM')**. Démarré au **30 juin 2022**, le projet devra se terminer à l'**automne 2023** et regroupera **7 partenaires** issus du premier projet **ALIEM** :

- **Office de l'Environnement de la Corse**
- **Département du Var-Muséum départemental du Var**
- **Conservatoire Botanique National méditerranéen de Porquerolles**
- **Province de Livourne-Musée d'Histoire naturelle de la Méditerranée**
- **ARPAL, Agence régionale pour l'environnement de Ligurie**
- **Université de Sassari**
- **Université de Florence**

et 2 partenaires du précédent projet qui interviendront sous convention :

– **ARPAS** en lien avec l'**Université de Sassari**

– **Université de Gènes** en lien avec l'**ARPAL**

Le budget total du **projet de 499 986.20 €**, avec une contribution publique **FEDER de 424 988.27 € (85%)** et des **contreparties nationales de 74 997.93 € (15% autofinancement)**.

ALIEM' vise à la consolidation opérationnelle du réseau **ALIEM** à travers le développement du partage transfrontalier des connaissances, des actions transfrontalières de vigilance et de sensibilisation des publics cibles et des formations transfrontalières des acteurs, centralisés sur la plateforme transfrontalière bilingue <https://aliem-network.eu/> qui évoluera prochainement pour permettre encore plus d'accessibilité aux ressources disponibles et à créer, par la dématérialisation des supports qui deviendront aussi interactifs que possible. Un plan d'**Action Conjoint Transfrontalier** actif et opérationnel doit émerger de la coopération, grâce à la mise en œuvre d'actions pilotes de repérage et de prévention, de limitation et de gestion des **EEE** prioritaires, et d'actions pilotes alternatives, curatives ou d'éradication.

Merci à l'Autorité de gestion du programme pour sa confiance. Pour plus d'information sur les réalisations d'**ALIEM APOSTROPHE**, **suivez-nous sur** <https://www.facebook.com/projectaliem>

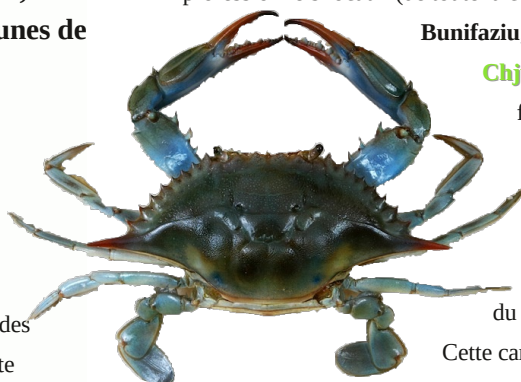
En Corse

Les ravages du Crabe Bleu

Des actions de pêche professionnelle ciblées, s'imposent au printemps 2023, sur les lagunes de Chjurlinu et de Palu

C*allinectes sapidus* est originaire de l'ouest de l'Atlantique nord, de la Nouvelle-Écosse jusqu'au Rio de la Plata en Argentine. Avec l'explosion du trafic maritime global et via les eaux de ballast, il colonise l'Europe, exception faite des mers du nord de celle-ci desquelles il ne raffole guère des courants froids, ni des grandes marées. Observé la toute première fois en Méditerranée sur la lagune de Venise en 1935, il est actuellement omniprésent sur tout le pourtour méditerranéen, son climat lui étant favorable. Il évolue, à faible profondeur : 90m maximum, près des côtes, des estuaires et des lagunes saumâtres. Hors de son aire de répartition naturelle, il est également présent dans le Golfe du Mexique et dans la Mer du Japon.

En **Corse** il a été vu pour la première fois dans les années 1990 sur la lagune de **Palu**. Sa propagation en 2020 est telle qu'il supprime les espèces indigènes. Aussi la situation devient-elle critique du point de vue économique et écologique.



La rapidité remarquable de ses déplacements, un taux de reproduction considérable, des pinces puissantes et destructrices, rendent terriblement invasive cette espèce et laissent les pêcheurs professionnels locaux (de toute la côte orientale de **Capicorsu** à

Bunifaziu, mais surtout des étangs de **Chjurlinu** et de **Palu**) impuissants face à cette problématique.

Un plan d'actions est dans les starting-blocks de l'**Office de l'Environnement de la Corse** avec la cheffe de projet en charge du **Crabe bleu Marie Garrido**.

Cette campagne, coordonnée par l'**OEC** et la **DREAL**, devra s'articuler, pour endiguer au mieux la progression de cette espèce invasive, autour des acteurs de la pêche locale et des **Scientifiques** du domaine de l'**Université di Corsica**. Mais dans l'urgence, des actions doivent prioritairement être ciblées, dès ce printemps 2023, sur les lagunes de **Chjurlinu** et de **Palu** qui sont probablement les plus impactées de Corse. Par ailleurs un nombre important d'individus a été prélevé sur la toute petite lagune de **Pisciu Cane** située sur la côte occidentale et où l'activité de pêche professionnelle demeure absente.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES "UNE RÉALITÉ"

Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et Changements Climatiques

L'éclairage scientifique

Espèces exotiques envahissantes et changements climatiques, dont les effets se conjuguent et s'intensifient de manière inouïe, en lien avec des activités humaines et une mondialisation sans limite, altèrent considérablement la

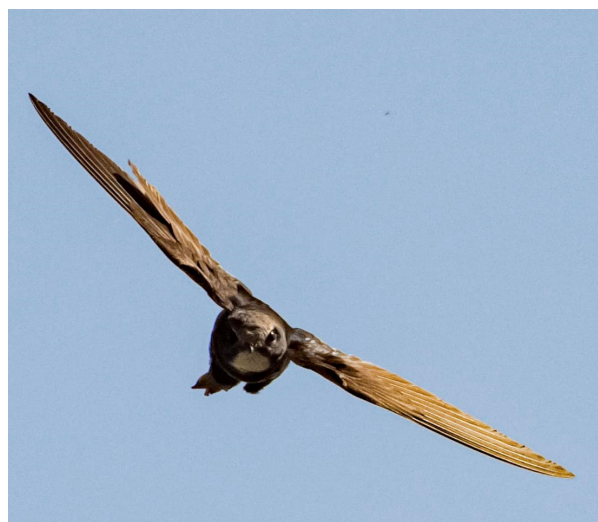


biodiversité mondiale, menacent durablement les écosystèmes et remettent ces problématiques au cœur des débats actuels suscitant, notamment sur la synergie de leurs interactions, **moult questions** dont celles ci-après demeurent, pour le moins **scientifiquement**, essentielles :

- 1 Comment les changements climatiques interviennent-ils au cours du processus d'invasion ?
- 2 Les événements climatiques extrêmes générés par les changements climatiques facilitent-ils les invasions biologiques ?
- 3 Les changements climatiques peuvent-ils faciliter une population d'EEE et en freiner une autre ?
- 4 Les changements climatiques peuvent-ils intensifier les impacts des EEE ?
- 5 Comment engager la gestion des EEE dans un contexte de changements climatiques ?

En savoir plus

Une nouvelle espèce nicheuse en Corse



Le Martinet cafre *Apus caffer*, une espèce principalement subsaharienne, mais qui niche aussi dans la péninsule ibérique et au Maroc, s'est reproduite pour la première fois en **Haute-Corse** (premier cas en France). Le réchauffement climatique, à l'origine de ces migrations pourrait très probablement, dans un avenir proche, en amenant d'autres couples à nicher en Corse, objectiver davantage ses effets.



Le Faux hygrophile *Gymnocroronis spilanthoides*

Il s'agit d'une astéracée originaire des zones tropicales et subtropicales d'Amérique du Sud. Invasive dans plusieurs pays, elle a une croissance très rapide et se propage au niveau mondial via le commerce de plantes d'aquarium et d'ornement aquatique, ajoutée à la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne en 2019.



Affaire à suivre...

Introduite en Europe d'abord par la Hongrie en 1988, l'Italie en 2015, les Pays-bas en 2019, elle est tout récemment signalée en France le 11 août 2022 dans la Sarthe. La zone colonisée s'étend sur près de 50 m².

Le dispositif « **Détection précoce et réaction rapide** » du réseau **EEE** des pays de la **Loire** a pu être déclenché. Les éventuelles actions à mener rapidement pourraient être déterminantes.

Lancement d'une Campagne Européenne de Communication sur les EEE

La Commission Européenne a entamé une nouvelle campagne de sensibilisation à l'échelle européenne qui appelle chacun à prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes et à agir pour lutter contre leur prolifération. Cette campagne, s'intitule « **Attention aux invasives !** ». De nombreux posters, de multiples vidéos circulent afin d'atteindre divers publics cibles. Ce projet a été financé par la Commission Européenne.

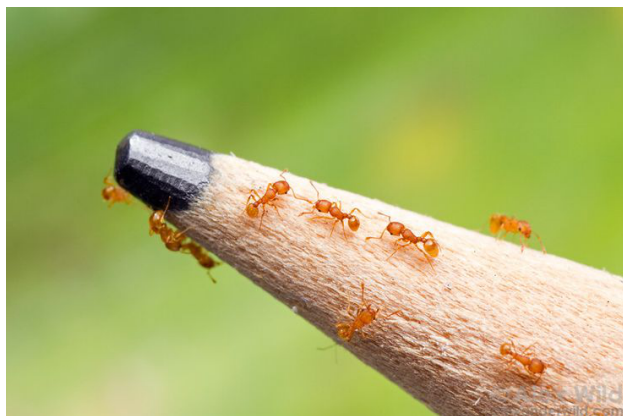
Elle met en garde les particuliers et les entreprises face à ce fléau que sont les invasives, aussi bien végétales qu'animales.

Elle se concentre sur cinq « domaines » particuliers : **les animaux de compagnie, les espèces aquatiques ornementales, les espèces aquatiques récréatives, les forêts et le transport de sol.**

En savoir plus



Dangereuse et envahissante : la « fourmi électrique » détectée pour la première fois en France métropolitaine



Wasmannia auropunctata est originaire d'Amérique Latine. Elle a été trouvée dans une résidence secondaire inoccupée du bord de mer dans le Var à Toulon.

Elle est considérée comme étant sans doute l'espèce de fourmi **la plus dangereuse pour tout le Pacifique**. Cette espèce a été classée dans la liste des **100 pires envahisseurs du monde**. C'est un chercheur qui a pu identifier cette espèce **invasive** dont la **piqûre douloureuse** est à l'origine de son surnom. « Sa force c'est son nombre », souligne le chercheur qui a voulu que l'espèce intègre la liste des espèces préoccupantes pour l'Union européenne.

L'effet de sa piqûre est plus fort et plus long que celui d'une ortie. Il peut tuer des insectes et provoquer la cécité d'autres animaux et des chocs anaphylactiques chez les personnes allergiques.

En nouvelle Calédonie, « **dans les forêts qu'elle a envahies, on n'entend plus aucun son d'insecte** ». En Polynésie française, les zones forestières colonisées ont été traitées par drone et une fois par mois au sol. Dans les régions colonisées son éradication a des coûts pharamineux.

En savoir plus



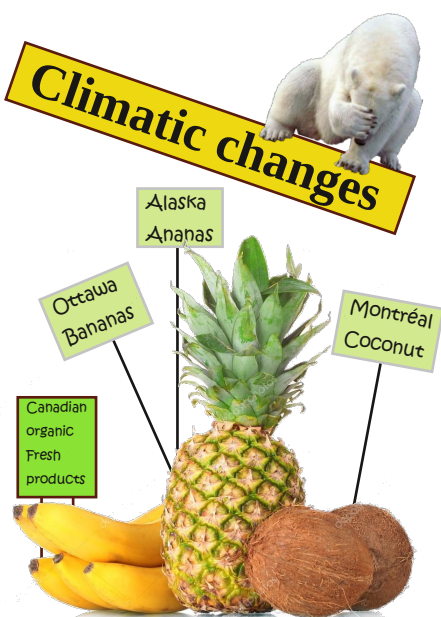
Efficacité des moyens de lutte alternatifs

Efficacité des moyens de lutte alternatifs (aux produits phytosanitaires de synthèse) contre les ravageurs et les maladies des vergers. La punaise diabolique, *Halyomorpha halys*, occasionne de très importants dégâts sur les cultures de noisettes et de kiwis, elle est polyphage, et c'est tout un pan de l'économie locale qui se voit privé d'une part importante de sa récolte.



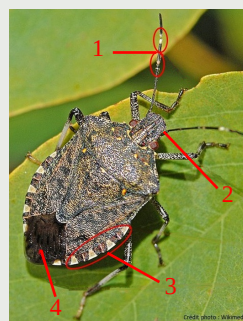
Oeufs et nymphes de punaises diaboliques

Les produits chimiques ne sont que très peu efficaces et ne sont pas homologués sur toutes les cultures ; tout comme aucun moyen alternatif n'est homologué à ce jour. Aussi des tests sont en cours, ils concernent : — un parasitoïde comme la **guêpe samouraï**, *Trissolcus japonicus* ; cet hyménoptère se nourrit des larves de la punaise ; — des **champignons entomopathogènes** ; ces derniers peuvent-ils être utilisés sur les vergers ; sur quel stade de développement de la punaise sont-ils efficaces ?



Reconnaître la punaise diabolique *Halyomorpha halys*

- **Grande taille** pour une punaise 12 à 17mm
- **PAS** de pointe ou de protubérance sur la face inférieure de l'abdomen (vue de dessous)
- Coloration des **antennes (1)** : base sombre, avec des anneaux clairs regroupés en deux zones



- **Tête (2)** allongée et rectangulaire avec les marges latérales concaves
- **Connexivum (3)** avec des taches médianes claires plutôt triangulaires
- **Membrane (4)** blanche avec des taches brunes allongées le long des nervures

Capulaurosu une nouvelle plante invasive *Asparagus asparagoides*

Le soleil du golfe du Valincu profite pleinement à cette plante invasive, que l'on nomme également **Élide fausse asperge**, aussi a-t-elle choisi voici déjà deux ans **Capulaurosu** pour s'y établir. **Capulaurosu**, situé sur la commune de **Prupià**, est un **site naturel** acquis par la **Collectivité de Corse**, qui a fait l'objet de requalification écologique et paysagère par le **Conservatoire du littoral**. Avec ce dernier, la **CdC** et le **CBNC** de l'**Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica** s'emploient à étudier la meilleure façon de la gérer de sorte que cette **invasive** ne s'étale pas davantage.



© S. Sant'Arcangelo/Parco di Givanie

Chef de file



Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

Office de l'Environnement de la Corse

14, Avenue Jean Nicoli

20250 Corte

Tél : +33 4 95 48 11 77

email : ocic@oec.fr

Aliem

<https://www.aliem-network.eu/>

PROGRAMME ITALIE - FRANCE MARITIME :

interreg-maritime.eu

CENTRE DE RESSOURCES EEE :

especies-exotiques-envahissantes

INPN EEE :

inpn.mnhn/especies-exotiques-envahissantes

Stéphanie Colle-Tamagna

Jean Baptiste Filippi

Contact

Liens utiles



Médiatrice scientifique de l'OCIC

Rédaction

